

OFFRE DE STAGES

Chargé(e) de mission économie/tourisme

VILLAB 2019

Laboratoire d'idées sur la démarche et les territoires des « Villages de Caractère d'Ardèche » ®

STRUCTURE D'ACCUEIL

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche, en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique du département de l'Ardèche, l'Université Grenoble Alpes (ComUE), et le soutien du programme Leader Ardèche 3 ont mis en place **un dispositif innovant pour stimuler la créativité dans les « Villages de Caractère de l'Ardèche »**.

Six stagiaires dans les domaines de l'architecture, des métiers du patrimoine, du paysage, de l'urbanisme, du développement territorial, du tourisme, et du documentaire sont recherchés pour **croiser les regards et les méthodes d'analyse sur ces villages, le positionnement de ces derniers par rapport aux critères de la charte liée au label précité, et imaginer collectivement des actions à proposer aux habitants et aux différents acteurs locaux impliqués** (collectivités territoriales, associations, structures de développement, etc.).



CONTEXTE

La démarche « Villages de caractère d'Ardèche », portée par l'Agence de Développement touristique de l'Ardèche, a une vingtaine d'années.

Aujourd'hui, vingt villages bénéficient de ce label dont la charte intègre des critères de valorisation des patrimoines et d'accueil-animation.

Cette charte a été renouvelée en 2016. Elle est aujourd'hui le principal élément de référence pour l'obtention et le renouvellement du label pour les villages.

Au-delà de la structuration d'une offre touristique qualitative, l'opération « Villages de caractère d'Ardèche » se veut aussi constituer une démarche de progrès et d'innovation sociale tout autant que territoriale dans les domaines de la valorisation patrimoniale, de l'architecture, de l'urbanisme

et du développement territorial et touristique.

La démarche « Villages de caractère » mobilise de nombreux partenaires qui ont l'objectif d'améliorer continuellement la dynamique collective et de soutenir la capacité d'innovation des villages. Aussi, sur une période de trois ans (2018-2020), les principaux acteurs (les Communes, intercommunalités et Offices de Tourisme, l'Agence de Développement Touristique, le CAUE, l'Université Grenoble Alpes, les Syndicats mixte Parc naturel régional des monts d'Ardèche, Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais méridional, les acteurs du Leader Ardèche³, le Département de l'Ardèche...) ont souhaité mettre un place un laboratoire pluridisciplinaire de projets (intitulé « vilLAB de caractère ») afin de rechercher une expertise qui permette de porter :

- un regard extérieur à l'Ardèche,
- un regard pluridisciplinaire qui amène une diversité dans les points de vue,
- un regard neuf issu des nouvelles générations,
- un regard exprimé « in situ » qui privilégie les interactions avec les acteurs/habitants,
- un regard pédagogique et interactif mobilisant les habitants (associations, public scolaire, etc.),
- un regard prospectif qui propose des pistes d'amélioration concrètes,
- un regard innovant sur la valorisation des ressources locales.

Ce croisement de regards permettra de proposer des pistes de développement pour les « Villages de caractère d'Ardèche » à travers notamment : la gestion, la valorisation et la préservation des patrimoines (bâtis et non bâtis), l'aménagement durable, les enjeux et outils de prospective territoriale, la pratique touristique des territoires, le lien social et intergénérationnel, les mobilités, l'économie des ressources, l'innovation architecturale, urbanistique et paysagère,...

Au sein de ce laboratoire, six étudiants sont mobilisés chaque année sur des stages longs (quatre à cinq mois) dans une dynamique collective pluridisciplinaire.

Pour l'année universitaire 2018-2019, les travaux se concentreront sur les trois villages suivants : **Boucieu-le-Roi, Chalencon et Désaignes.**

CADRE ET OBJECTIF DU STAGE

Les six stagiaires sont membres d'une équipe-projet. Ils collaborent tout au long de la mission et s'engagent dans une démarche collective.

Des professionnels du CAUE et de l'ADT seront les personnes-référentes des étudiants et les accompagneront tout au long du stage. Ils définiront le cadrage de la démarche-projet et contribueront aux échanges méthodologiques tout au long du processus, faciliteront la connaissance des villages et de leurs acteurs, veilleront aux aspects logistiques et matériels.

Un soutien universitaire de proximité est prévu à travers la mobilisation de membres de l'équipe enseignante du CERMOSEM (antenne ardéchoise de l'Université Grenoble-Alpes).

MISSIONS

Sur les villages :

- Chaque stagiaire, dans sa discipline respectue, contribuera à établir un diagnostic des villages au regard de la charte « Villages de caractère ».
- Il devra être en mesure de formuler des éléments d'analyse spécifiques à son champ de connaissance en fonction d'une méthodologie à proposer (compétences spécifiques, outils propres à chaque discipline, analyse comparative des différents villages étudiés, analyse de type SWOT/AFOM, etc.).
- Les stagiaires auront à partager leurs diagnostics pour aboutir à un document synthétique

et collectif. Cette synthèse aura aussi vocation à éclairer sur les particularités/spécificités de chaque village.

- De ce travail interdisciplinaire devront émerger des points de convergence sur la proposition d'actions prioritaires à engager dans les villages.
- Les stagiaires articuleront leurs compétences et leur créativité pour proposer, ensemble, les modalités de mise en œuvre opérationnelle de ces actions.
- La démarche nécessitera une interaction forte avec les acteurs locaux, les habitants et les visiteurs qui seront associés aux différentes étapes. Les approches participatives seront à privilégier (enquête, atelier, réunion-débat, actions éphémères dans l'espace, restitution collaborative...).

Sur la démarche « villages de caractère » :

- Chaque stagiaire, dans sa discipline respective, réalisera une « note d'étonnement » sur la charte des « Villages de caractère ». Cette note portera un regard critique sur les critères d'attribution du label et de maintien au titre de celui-ci (pertinence des items choisis, capacité d'application opérationnelle...).
- Une note de synthèse assortie de propositions détaillées d'évolution des critères de la charte (critères existants, nouveaux critères à envisager), sera rédigée et présentée par l'équipe-projet. Une attention toute particulière devra être portée au titre de cette note, quant à l'articulation (effective, souhaitable ou encore incontournable) entre les dispositions de cette charte et les différents documents d'urbanisme en présence.
- L'ensemble des éléments recueillis permettra d'alimenter, en concertation avec les élus membres de la commission « avenir du réseau » des villages, une réflexion sur l'évolution du contenu de la charte, vouée à se concrétiser dans le courant du second semestre 2019.

PROFILS / COMPETENCES SOUHAITÉES

- Formation supérieure, minimum Master 1 et au-delà dans les domaines suivants : architecture, patrimoine architectural, paysage, urbanisme (dont règlementaire), développement territorial, économie/tourisme, sociologie, documentaire ;
- Intérêt pour une immersion en milieu rural ;
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Autonomie, esprit d'initiative ;
- Qualités relationnelles, facilité du contact avec tout type de public ;
- Maîtrise des outils de représentation graphique (pour les profils architecte, patrimoine, paysagiste, urbaniste a minima) ;
- permis de conduire catégorie B apprécié.

CONDITIONS

- Indemnisation de stage : règlement en vigueur et frais de déplacement dans le cadre du stage ;
- Hébergement pris en charge par les structures d'accueil (colocation des stagiaires prévue) ;
- Période de stage : **2ème quinzaine de mars 2019 / 1ère quinzaine de juillet 2019** ;
- Lieu du stage : les stagiaires seront encadrés par le CAUE 07 et l'ADT 07. Un espace de travail collaboratif sera mis à leur disposition dans l'un des villages pour la réalisation de sessions de travail collectif et d'ateliers avec les tuteurs, encadrants et parties-prenantes du projet dans les différentes structures précitées.

CONTACT ET MODALITES DE CANDIDATURE

Pour candidater à l'offre de stage et pour obtenir des informations complémentaires sur les missions :

Myriam VAUTHIER
CAUE de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie - BP 101
07001 PRIVAS Cedex

mvauthier-caue07@orange.fr

0475643604

www.caue07.fr

Gislaine GACON
ADT de l'Ardèche
4, cours du Palais
F- 07000 PRIVAS

Gislaine.gacon@ardeche-guide.com

04.75.64.08.12

<https://www.ardeche-guide.com/>

CV, lettre de motivation et portfolio à envoyer par mail ou courrier avant le 5 janvier 2019.

CONSULTEZ LE CLIP DE PRÉSENTATION DU VILLAB :

<https://www.youtube.com/watch?v=nCH7z7i6qJI>